

Motion de la CA du 26 juin 2009

Le mois de juin 2009 a été l'occasion d'une attaque massive et sans précédents contre les organismes de recherche et en particulier le CNRS. Un calendrier serré a été imposé par le ministère et la direction du CNRS pour empêcher au maximum toute discussion avec les représentants de la communauté scientifique et les syndicats, laisser le champ libre (depuis septembre 2009) aux négociations directes entre le ministère et la direction de l'organisme et faire passer sa réforme en force. C'est ainsi que :

- une version complète du Contrat d'objectifs, promis depuis septembre 2008, a été communiquée au CA le 25 mai 2009, sous une forme confidentielle,
- l projet de décret organique a été délibérément retenu par la direction du CNRS jusqu'au 10 juin, soir de la réunion plénière du Comité national
- Valérie Pécresse est intervenue par surprise au Conseil scientifique, le 15 juin, pour faire pression sur ses délibérations.

Sous la pression des luttes unies de l'ensemble des personnels des organismes et des universités, la ministre a dû reculer sur certains points :

- reconnaissance d'un statut unique des unités mixtes de recherche et nécessité d'un soutien de base,
- élection des conseils scientifiques au suffrage direct,
- rétablissement d'un budget pour les programmes interdisciplinaires,
- obligation de consultation du Comité national,
- maintien des emplois pour 2010 et 2011.

Sur un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires et sur le rétablissement des missions d'évaluation des UMR au Comité national, les discussions avec le ministère sont toujours rompues.

Dans ce contexte, la CA prend acte des reculs imposés au ministère, après la restitution des postes supprimés par les « chaires université-organismes » et mandate le BN pour conduire les prochaines luttes, en particulier :

- contre l'AERES, pour la restauration de missions du Comité national et pour préparer en commun avec le SNESUP la collaboration entre le Comité national et le CNU pour l'évaluation des activités de recherche,
- contre la fiche individuelle d'activité qui met en cause l'évaluation individuelle statutaire par le Comité national, les CSS ou le CNU,
- pour étendre la lutte solidaire des personnels statutaires avec les précaires pour obtenir des créations d'emploi permettant l'intégration des non-titulaires,
- pour un plan pluriannuel de créations d'emplois statutaires,
- contre le démantèlement du CNRS par le biais des instituts,
- contre la RGPP et ses conséquences (mobilité forcée, salaire au mérite...)

Pour : 13 contre : 0 abst. : 0 R.V. : 0